L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Meubles de Maison, Liqueurs, etc.

Mme O. Breisacher vs John P. McGill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,359—En vertu d'un writ de fieri facias daté du 26 février 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 4 juin 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

En mon entrepôt, No 2105 rue Decatur entre les rues Champs Elysées et Français, un lot de Meubles de Maison, Liqueurs, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Lemle, Jones et Moreno, avocats pour la demanderesse.

24 mai—24 30—4 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal No 4929 rue Freret entre Robert et Upperline.

Board of Trustees of the Douglas Park Mission of the Methodist Episcopal Church South vs Hattie B. Langworthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre en cette ville, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Sud Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1 mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur quatre vingt-douze pieds neuf pouces en profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes bâtisses et améliorations, droits, voies et servitudes qui en dépendent. Le dit lot forme l'encoignure des rues Robert et Freret et est composé de parties des lots originaux 20, 21 et 27, suivant un plan de C. M. Williams, député voyer de ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Woodville & Woodville, avocat pour la demandeur.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 4605 rue Carondelet, formant le coin de la rue Cadiz (ilet des rues Valence et Baronne.)

M. Waldo Mayer vs Otto B. Schoenfeldt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,314—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou parcelle de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré portant le numéro municipal 439, borné par les rues Carondelet, Cadiz, Baronne et Valence. Ledit morceau ou parcelle de terre forme le coin des rues Carondelet et Cadiz, et mesure soixante cinq pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et de face à la rue Cadiz de cent vingt pieds. Ladite pièce ou parcelle de terrain forme la plus grande partie du lot de terrain désigné par la lettre B d'un arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 29 février 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

E J Mayer, avocat pour le demandeur; 10 mai—10 12 17 24 31—juin 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 2709-2715 Place Belmont,

(Dans l'ilet des rues Magnolia et Teledano et l'avenue Claiborne.)

Joseph L. Weiss versus Pelican Realty Co et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 100,273—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'ilet E, borné par les rues Magnolia et Teledano, la Place Belmont et l'avenue Claborne, sur un devis et certificat d'arpentage, daté du 22 mars 1910, dressé par D. E. Sèghers et fils, voyers annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, le 24 mars 1910, d'après lequel devis ledit lot commence à une distance de cinquante-huit pieds de la rue Magnolia et mesurant soixante pieds de face à la place Belmont, le même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles de soixante pieds, étant composé de la plus petite portion du lot trente et un, le tout du lot original No trente et la plus grande portion du lot original No vingt neuf sur un devis et certificat d'arpentage dressé par L. Daney, voyer, le 6 mars 1909, une copie lithographiée est annexée à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 24 mars 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous et A. D. Danziger, avocats pour le demandeur

3 mai—3 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 1009 et 1011 rue St-Antoine, entre les rues Bourgogne et Nord Rempart.

Francis D. Charbonnet Junior vs Raymond Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,517—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 268, borné par les rues Nord Rempart, Bourbon, Bourgogne et St-Antoine désigné par la lettre B et mesurant quarante-neuf pieds et onze pouces de face à la rue St Antoine sur une profondeur de trente et un pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

H. W. Rierhorst, avocat pour le demandeur.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 19 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et belle propriété de valeur du Quatrième District.

Propriété de résidence.

Portant le No municipal 1305 rue Joséphine. Coin de la rue Chestnut.

(Ilet rues Colisée et St André).

Henry M. Young vs Mme Clarissa B. Bush et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,428— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Octavie, Joséphine et St-André, désignés comme lots Nos Un et Deux sur un plan dressé par Filié et Depouilly, le premier Jour de Février 1866 et déposé pour référence en l'étude de Adolphe Masureaux, ancien notaire en cette ville. Ledit lot No Un formant l'encoignure des rues Joséphine et Chestnut, et mesurant trente deux pieds, trois pouces et deux lignes de face à la rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Chestnut, et ledit lot No Deux est contigu au dit lot No Un, et mesure trente deux pieds de face à la rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un certain morceau ou portion de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que les deux lots ci-dessus décrits, composé de la portion la plus près de la rue Joséphine du lot désigné par le No cinq sur le susdit plan de Filié et Depouilly, et mesurant vingt-et-un pieds de face à la rue Chestnut sur soixante-quatre pieds trois pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté le plus près de la rue Joséphine par les lots en ceci décrits, Nos un et deux, et sur le côté le plus près de la rue St André par celui qui était la portion contigue dudit lot No cinq. Le tout des propriétés ci-dessus décrites est d'après cadastre, hypothéqué d'après un devis dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté du 2 mars 1889, et annexé pour référence à un acte passé pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville, le 30 août 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert H. Marr, avocat pour le demandeur.

24 mai—24 31—juin 7 14 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 4630 rue Bandin.

Entre les rues Olympia et St Patrick.

(Ilet rue D'Hémécourt.)

Teutonia Loan and Building Company vs Succession de William E Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,496— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 823 borné par les rues Bandin, Olympia, St Patrick et D'Hémécourt. Ledit lot est désigné comme numéro trente quatre sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte de dépôt devant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897. Ledit lot mesure vingt deux pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Bandin sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James Legendre, avocat pour la demanderesse.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 930 et 932 rue Dupré, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Industrial Homestead Association vs M. et Mme Milton J Villarrubia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 100 353—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro un dans le carré numéro 374, et borné par les rues White, Dupré, Dumaine et St-Philippe, lequel lot mesure trente deux pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Dupré sur cent quarante et un pieds sept pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sur ladite propriété portant les numéros municipaux 930 et 932 de la rue Nord Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un lot de Meubles de Bureau assortis, etc., Coffre-Fort en Fer, 2 Machines à Ecrire, Bail et Droit d'Occupation.

Morris Building & Land Improvement Association Limited vs Ansley and Ansley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 98,895—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 1er juin 1912, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au Bureau appartement No 413 "Hennen Building", enseignure des rues Carondelet et Commune—

I. Un lot de meubles de bureau assortis, accessoires, etc., incluant deux machines à écrire, coffre-fort en fer, etc., suivant inventaire enregistré.

II. Le terme non expiré du bail dudit bureau, chambre No 413, ledit bail expirant le 30 septembre 1912, le loyer étant de 65 dollars par mois, payable mensuellement, et à défaut de vente dudit bail, il sera alors offert en vente.

III. Le droit d'occupation dudit bureau depuis la date de vente jusqu'au 30 septembre 1912.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James Legendre, avocat pour la demanderesse.

21 mai—21 27—1 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PAR LE SHERIF.

OCCASION SPLENDIDE

Pour Acquérir un Superbe Immeuble, dans la Plus Jolie Partie du Sixième District,

VOISINAGE ARISTOCRATIQUE,

—Consistant en—

Résidence Neuve et Moderne à Deux Etages,

Portant le Numéro Municipal 1305 rue Pine, encoignure de la rue Plum,

Dans l'ilet des rues Broadway et Poplar,

A un Ilet Seulement de Broadway,

Convenable à et près de nouvelle Ecole, Université Tulane, Couvent des Ursulines, Eglises, Chars Clio, Carondelet, Colisée, St-Charles Ceinture.

Le rez-de-chaussée contient Grande Véranda, Vestibule, Salon, Bibliothèque, Salle à Manger, Cuisine, Office et Cabinets.

Le premier étage contient Grand Balcon, Vestibule, quatre Grandes Chambres à Coucher avec Alcove pour Effets dans chacune, Chambre à Couture, et Grande Chambre à Bain.

Maison Détachée avec Chambre de Domestique, etc., etc.

TERRAIN—42' 6" sur 120'.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Propriétés Foncières. Clefs et plans détaillés et spécifications peuvent être obtenus au Bureau de la Greater New Orleans Homestead Association,

No 512 CANAL-LOUISIANA BANK BUILDING.

Greater New Orleans Homestead Association vs B. H. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,388—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 15 borné par les rues Pine, Poplar, Broadway et Plum, et désigné comme lot No 22, ledit lot formant l'encoignure des rues Pine et Plum, et mesure quarante deux pieds six pouces de face à la rue Pine sur une profondeur et façade à la rue Plum de cent vingt pieds et en égale profondeur sur la ligne opposée en divisant du lot No 21 sur une largeur de quarante-deux pieds six pouces sur la ligne arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry Mooney, avocat pour la demanderesse

17mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cinq lots de terre de valeur dans le Cinquième District,

Située sur la rue Tèche, (ilet borné par les rues Socrates, Ptolemée et l'avenue Brooklyn).

Frank Lecourt vs Nicholas W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100 512—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terrains situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 746, bornés par les rues Tèche, Socrates et Ptolemy et l'avenue Brooklyn, les dits lots sont désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20 et mesurent comme suit: lots 16, 19 et 20 mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq ligne de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, lot 17 mesure 32 pieds 5 lignes de face sur la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles; le lot 18 mesure 32 pieds six lignes de face à la rue Tèche sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes en profondeur, entre lignes parallèles. Le tout comme apparaît sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 15 mai 1895, annexé un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 19 mai 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat du demandeur.

18mai—18 24 31—juin 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,639—Division A.—Attendu que Mme Mary Bauder Donnelly, veuve de James Donnelly, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datif dans la succession de feu James Donnelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Aaron Levy, avocat.

16 mai—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Frank Brinker Wagon Manufacturing Company Limited vs John W. Dizimone Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 50,785.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Renshaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 4 juin 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une charrette à ressorts à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant — D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Joe. F. Walton, avocat pour la demanderesse.

24 mai—24 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Despanie Materne versus John Wagner Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,239—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 4 juin 1912, à 11.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un cheval, harnais et charrette à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Chas. T. Starkey, avocat pour le demandeur.

24 mai—24 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dixie Brewing Company vs G. Clem.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,609—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 4 juin 1912, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une licence de Bavette, Vulle et Etat (blanc), un lot de conserves en boîtes, un lot de savon et savon en poudre, verres de lampes, vin amidon, etc., un lot de meubles, garde de robe, table de toilette, garde-manger. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant D BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.

Legier Gleason & Ritayik avocats pour la demanderesse

24mai—24 30—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Louis A. Wendel vs J. E. Buriage.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 52,555—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 27 mai 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un Piano et tabouret, une Table de toilette, un Lavabo, deux Gardes-Robes, trois C. B. Chaises, une Table de Milieu, Berceuses, Glacière et etc.—Saisi dans la procès sus-intitulée et numérotés, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nile-Orléans Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour.—Emile Pomes, avocat pour le demandeur.

15mai—15 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert G. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 88,115 — Division A—Attendu que Mlle Corinne C. Phelps a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert G. Phelps, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Rosen, avocat.

24 mai—24 28—juin 2

Succession de Rose Dixon, comme comme Rose Auguste, aussi comme Rose Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,707—Division B—Attendu que Pensionne Daspit, veuve de Pauline Daspit, née Pensionne Auguste, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rose Dixon, comme comme Rose Auguste, aussi comme Rose Bryant, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Lyle Saxon, avocat.

24 mai—24 28—2 juin

Succession de Mme Caroline Sallax, épouse de Stephen Meloche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,640—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Stephen Meloche, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. W. Young, avocat.

15 mai—15 19 24

Succession de Mme Dora B. Seelig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 100,648—Division C—Attendu que Philip W. Seelig a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Dora B. Seelig, son épouse, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—A. D. Danziger, avocat.

21 mai—21 25 30

Succession d'Antoinette Tranchina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,303 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par D. J Tranchina, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.— C. C. Friedrichs, avocat. mai—21 25 30

Succession de Lawrence Klopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100 557 — Division D — Attendu que Mlle Louisa Kopp a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Lawrence Klopp, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — C. I. Denechaud, avocat.

17 mai—17 21 26

Succession de Mme Pauline Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,287—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Aaron Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Meyer S. Dreifus, avocat.

17 mai—17 21 26